

Table ronde du 23 mars 2007
au Centre Sèvres

Réponses de Roland Meynet aux questions des intervenants

Réponses aux questions, orales, d'Odile Flichy

1. Quel rapport vois-tu entre l'analyse rhétorique et l'analyse narrative ?

Je ne connais pas suffisamment l'analyse narrative pour donner une réponse satisfaisante à ta question. Je suis persuadé qu'il est fort difficile de connaître véritablement une méthode qu'on ne pratique pas. Or je ne pratique pas l'analyse narrative. En tout cas de manière active. Cependant, je peux quand même dire que je la pratique un peu de manière passive, par exemple quand je lis les productions d'André Wénin, avec lesquelles je me sens en grande consonance. Quand j'ai lu *L'Art du récit biblique*, de Robert Alter, je me suis senti tout à fait chez moi. Je me rappelle en particulier le choc qu'a représenté pour moi son premier chapitre où il montre comment l'histoire de Juda et Tamar fait partie intégrante de la saga de Joseph, alors que, jusque-là les critiques affirmaient que cette histoire interrompait l'histoire de Joseph dans laquelle elle avait été insérée malencontreusement et avec laquelle elle n'avait rien à voir. J'y ai retrouvé la même attention aux mots et en particulier aux récurrences de signifiants que dans l'analyse rhétorique, le même souci de « lire les choses ensemble ».

Je ne puis qu'être en faveur du dialogue, bien évidemment, mais pour faire dialoguer deux méthodes, il y a un préalable impératif : il faut que chacune soit suffisamment constituée. Je suppose que c'est le cas pour l'analyse narrative. Ce ne l'était pas pour l'analyse rhétorique. Mon travail, depuis plus de trente-cinq ans, a été celui de lui donner un corps. Pour être en mesure de rendre ce service, j'ai dû me limiter drastiquement, tenant compte des capacités limitées qui sont les miennes et m'interdisant le papillonnage qui plait à d'autres. Je suis contraint de laisser à d'autres la tâche du dialogue et de la confrontation, à ceux qui peuvent maîtriser réellement deux ou plusieurs méthodes. J'aurais tendance à penser qu'ils ne sont pas nombreux ; mais il en existe sans doute. Je pense, par exemple, à André Wénin. J'ajouterai que, comme tempérament et comme éducation, je tiens plus du bœuf que du papillon.

2. Nous attendons avec intérêt le travail que tu as promis sur les Actes des apôtres, pour compléter ce que tu as déjà fait sur le troisième évangile. En effet, celui-ci ne représente que la première moitié de l'œuvre de Luc.

Chère Odile, je ne crois pas avoir jamais promis cela. Ou alors, je l'ai oublié ! Il est vrai que plusieurs s'attendaient, et peut-être s'attendent encore à ce que je m'attelle aux Actes. Et, il est bien vrai que ce serait naturel. Je reconnais y avoir pensé, et plus d'une fois. J'avoue aussi n'y avoir renoncé, au moins pour l'instant, qu'avec regret. Pourquoi ? Une première raison est conjoncturelle : étant chargé des synoptiques à la Grégorienne, je me devais de concentrer mon travail sur ces trois livres. Mais la raison la plus profonde est sans doute que je pense plus urgent, et plus important, de faire le même travail que j'ai réalisé sur Luc pour les deux autres synoptiques. Il me semble en effet qu'il est nécessaire – et aussi qu'il est maintenant devenu possible – de reprendre la question synoptique, mais sur d'autres bases. J'ai déjà été amené à le faire quand j'ai analysé les récits de la Pâque du Seigneur dans les synoptiques, c'est-à-dire les récits de la Passion et de la résurrection. Je l'ai fait aussi, dans *Una nuova introduzione ai vangeli sinottici*, le manuel de mon cours sur les synoptiques en premier cycle de théologie à l'Université Grégorienne. J'y ai en effet analysé et comparé la séquence de Mt 19–20, de Mc 10 ainsi que les deux séquences de Luc qui leur correspondent. Si, suivant le présupposé majeur de l'analyse rhétorique, on croit que les évangiles ne sont pas des conglomerats composites de petites unités sans lien entre elles, mais qu'au contraire ils sont extrêmement bien composés, la comparaison synoptique ne doit pas porter seulement sur les syntagmes et les phrases. Elle doit prendre en considération les compositions pour les mettre en regard, que ce soit au niveau de la simple péricope, mais plus encore à celui des unités qui englobent ces dernières, les séquences puis les sections. Ce qu'il faut étudier, ce ne sont pas seulement les détails de tel chapiteau ou de telle colonne, mais les architectures. Seule l'analyse rhétorique le permet. Ayant amorcé le travail, je voudrais le poursuivre. Il arrive un âge où des choix s'imposent, car le temps est de plus en plus limité. Et, comme j'aime à le dire, « il faut un temps fou pour faire trois fois rien ».

Cela dit, je te promets, chère Odile, de me mettre aux Actes, dès que j'aurai achevé l'analyse rhétorique de Matthieu et de Marc et que je les aurai comparés entre eux et avec Luc. Si Dieu me prête vie...

Réponses aux questions, écrites, de Patrick Goujon

1. Je vous poserais là une première question : n'est-ce pas une différence fondamentale avec la rhétorique gréco-latine ? Ne pourrait-on dire que votre rhétorique est descriptive là où celle des grecs était normative ou à tout le moins pragmatique, visant à aider l'orateur ?

Tout à fait ! Les traités de rhétorique classique, dans la tradition gréco-latine, sont faits essentiellement pour l'usage des rhéteurs, ou orateurs judiciaires ou politiques essentiellement. La définition même de la rhétorique comme « l'art de bien parler pour

convaincre et persuader », exprime bien le but de ces manuels. La rhétorique biblique ne peut être que descriptive, puisque les textes bibliques sont écrits depuis longtemps et que le canon des Écritures est clos. Il en va de même, je crois, en ce qui concerne le Coran.

2. Au fond – et c'est une seconde question –, je me demande si la rhétorique sémitique n'est pas une rhétorique de lecture ? Existait-il dans les écoles rabbiniques, par exemple, un enseignement de la composition, oral sans doute, ou la rhétorique que vous proposez est-elle une reconstruction contemporaine de règles totalement implicites ?

Je me suis renseigné, comme m'y poussait mon maître Georges Mounin, et aux meilleures sources, en particulier auprès de Meïr Weiss à Jérusalem : il n'a jamais existé rien de tel dans le monde juif. Personne n'a jamais écrit un traité ou quoi que ce soit d'autre qui aurait expliqué aux prophètes, par exemple, ou aux évangélistes comment ils devaient écrire. On ne trouve aucune trace de conseils qui diraient comment composer un psaume de manière parallèle, ou une séquence de manière concentrique. Si l'enseignement était oral, il n'en reste pas de trace, à ma connaissance. Il n'existe pas non plus dans la tradition d'ouvrage qui dise comment les livres bibliques sont écrits ; donc même pas de rhétorique biblique descriptive dans l'antiquité. La découverte de la rhétorique biblique est récente : on la fait remonter à Robert Lowth, en 1753, même s'il a eu des prédécesseurs, et certains fort lointains. En réalité, les vrais découvreurs de la rhétorique biblique, de ses compositions parallèles et concentriques qui dépassent, et largement, le niveau du simple distique, sont deux Anglais du début du 19^e siècle. Je ne puis que vous renvoyer au premier chapitre du *Traité* où j'ai retracé l'historique de cette découverte progressive.

© *Studia Rhetorica Biblica et Semitica*

[17.05.2007]